



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial**

Bâtonnets de réparation acier inox (F)  
Code-Nr. 105380

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Conditions d'utilisation recommandées**

Résines époxydes à 2 composants

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant / fournisseur**

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

**Service des renseignements**

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0  
E-mail (personne compétente):  
info@weicon.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Renseignements en cas d'urgence**

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Xi; R36/38

R43

R52/53

**Phrases R**

36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

52/53

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage - 1999/45/CE**

**Remarques relatives à l'étiquetage**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Xi Irritant

**Phrases R**

36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

52/53

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases S**

2

Conserver hors de la portée des enfants.

28

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

37/39

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.



46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

**2.3. Autres dangers**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

non applicable

**3.2. Mélanges**

**Description**

Bâtonnet de résine epoxyde à deux composants

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
90-72-2	202-013-9	2,4,6-Tri-(diméthylaminométhyl)phénol	1 - 10	Xn R22; Xi R36/38
25068-38-6	500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	15 - 24	Xi R36/38; R43; N R51-53

  

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
90-72-2	202-013-9	2,4,6-Tri-(diméthylaminométhyl)phénol	1 - 10	Acute Tox. 4, H302 / Eye Irrit. 2, H319 / Skin Irrit. 2, H315
25068-38-6	500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	15 - 24	Eye Irrit. 2, H319 / Skin Irrit. 2, H315 / Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Chronic 2, H411

**REACH**

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	01-2119456619-26-xxxx

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

Ne pas utiliser des solvants ou des dilutions.

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

**Après contact avec les yeux**

Risque de causer des brûlures de surface.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Appeler aussitôt un médecin.



#### **Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

##### **Remarques s'adressant au médecin / traitement**

En cas d'irritation des poumons, traiter d'abord avec de la Dexaméthasone en aérosol.

---

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyen d'extinction**

#### **Agents d'extinction appropriés**

mousse

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

brouillard d'eau

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)

Oxyde de carbone (CO)

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

---

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

En cas de contamination des cours d'eau ou de la canalisation, informer les autorités compétentes.

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Aucune information disponible.

---

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Précautions lors de la manipulation**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

#### **Mesures générales de protection**

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

#### **Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.



**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Observer les règles générales de protection contre le feu.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conservé dans l'emballage d'origine bien fermé.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Protéger du rayonnement direct du soleil.

Conservé les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker au sec.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune information disponible.

**8.2. Contrôle de l'exposition**

**Protection respiratoire**

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

**Protection des mains**

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]:caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

**Protection des yeux**

lunettes de protection

protection du visage

**Protection de la peau**

Vêtements de protection

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Etat**

pâteux

**Couleur**

divers

**Odeur**

légèrement perceptible

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Point d'éclair</b>	> 200 °C				
<b>Densité relative</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble

**9.2. Autres informations**

Aucune information disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières à éviter

Réactions avec les acides forts et les alcalis.  
Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone  
oxydes d'azote (NOx)  
vapeurs/gaz toxiques

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant	lapin		
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.	lapin		
<b>Sensibilisation de la peau</b>	sensibilisant			

#### Constatations empiriques

Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

#### Remarques générales

Le produit doit être manipulé en tenant compte des conseils de prudence usuels concernant les substances chimiques.  
D'autres caractéristiques dangereuses ne peuvent pas être exclues.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

### 12.6. Autres effets nocifs



---

#### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

---

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations relatives au produit

Les matières durcies sont inertes et on peut les éliminer comme des décombres.  
Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

##### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être traités comme des ordures ménagères.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

---

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

---

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Directive COV (composants organiques volatils)

##### Remarque

Daten separat anfragen / Request data separately.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

### SECTION 16: Autres informations

#### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

#### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

#### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.